



Le Conseil national dit oui au Parc d'innovation

Le Conseil national, Chambre prioritaire, a dit oui à un Parc national d'innovation. Ce projet intergénérationnel contribuera à renforcer la capacité d'innovation de la Suisse. Outre Dübendorf et Lausanne, les deux hubs, le réseau sera complété par les sites secondaires du nord-ouest de la Suisse, d'Argovie et de Bienne, ce qui est une bonne décision.

En supposant que le Conseil des États accepte également le projet, le coup d'envoi du Parc national d'innovation pourra être donné le 1er janvier 2016. La Fondation Swiss Innovation Park pourra alors accorder des prêts aux sites pour préfinancer les infrastructures de recherche. La Confédération pourra aussi mettre à disposition des terrains et des bâtiments contre le versement de droits de superficie. Ensuite, elle jouera uniquement un rôle subsidiaire, dans la mesure où tous les frais de viabilisation et d'exploitation seront à la charge des entités responsables des sites. Enfin, le secteur privé a donné des garanties pour la prise en charge des frais d'exploitation de la Fondation Swiss Innovation Park pendant les prochaines années. economie suisse participe aussi à l'effort collectif.

Le Conseil national a préservé pour l'essentiel le projet remarquable du Conseil fédéral, à une exception près toutefois : il a malheureusement accepté à une courte majorité une proposition de la commission selon laquelle les produits financiers de la rente des droits de superficie sont réaffectés à la Fondation Swiss Innovation Park. Le Conseil des États doit encore examiner ce passage.

D'une manière générale, il est réjouissant que le Parc d'innovation ait passé cette

étape importante.